



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

**LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL**



Service civique

**intervention IDF Handball
Vélizy le 07/04/2018**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

 **îledeFrance**



FFHANDBALL

**COMITÉ
YVELINES
FFHANDBALL**



Qu'est-ce que le Service Civique ?

	salarié	stagiaire	bénévole	volontaire
Est régi par le code du travail	●			
A droit à des congés	●			●
Bénéficie d'une protection sociale	●			●
Bénéficie d'une couverture d'assurance	●	●	●	●
Est sélectionné sur ces compétences/qualifications	●			
Est soumis à lien de subordination	●			
Perçoit un salaire	●			



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**



Qu'est-ce que le Service Civique ?

- Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ;
- Aucune autre condition n'est requise en particulier. Il n'y a **pas de conditions de diplôme ni d'expérience professionnelle. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.**

Le 31 mars 2014, grâce l'obtention d'un agrément national, la FFHandball a été l'une des premières Fédérations sportives à s'engager. Depuis ce sont près de 800 structures et 1700 jeunes qui ont bénéficié du dispositif.



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**



La prise en charge et les obligations

- une couverture sociale complète
- la période de service est validé au titre de la retraite
- les formations obligatoires sont entièrement prises en charge : FCC, PSC1
- la formation gratuite pour les tuteurs (FT)
- durée du contrat de 8 mois (pas de prolongation) / un seul engagement
- durée hebdomadaire : au moins 24 heures par semaine annualisation possible
- Indemnités : ASP 472,97 € / structure 107,58 € / bourse de 107,67€ dans certains cas (chiffre 2017-2018)
- accueil, tutorat, suivi administratif (ASP-ELISA)
- bilan nominatif, compte rendu d'activité
- carte SC, attestation ASC
- projet d'avenir, l'Institut de l'engagement



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et citoyennes



La prise en charge et les obligations

- une couverture sociale complète
- la période de service est validé au titre de la retraite
- les formations obligatoires sont entièrement prises en charge : FCC, PSC1
- la formation gratuite pour les tuteurs (FT)
- durée du contrat de 8 mois (pas de prolongation) / un seul engagement
- durée hebdomadaire : au moins 24 heures par semaine annualisation possible
- Indemnités : ASP 472,97 € / structure 107,58 € / bourse de 107,67€ dans certains cas
- accueil, tutorat, suivi administratif (ASP-ELISA)
- bilan nominatif, compte rendu d'activité
- carte SC, attestation ASC
- projet d'avenir, l'Institut de l'engagement



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**



Pourquoi accueillir des volontaires:

Pour que
les jeunes
s'engagent

Pour que
votre club :
amplifie ses
actions
sociales et
citoyennes

Pour aller à
la rencontre
de
nouveaux
publics



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**





**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

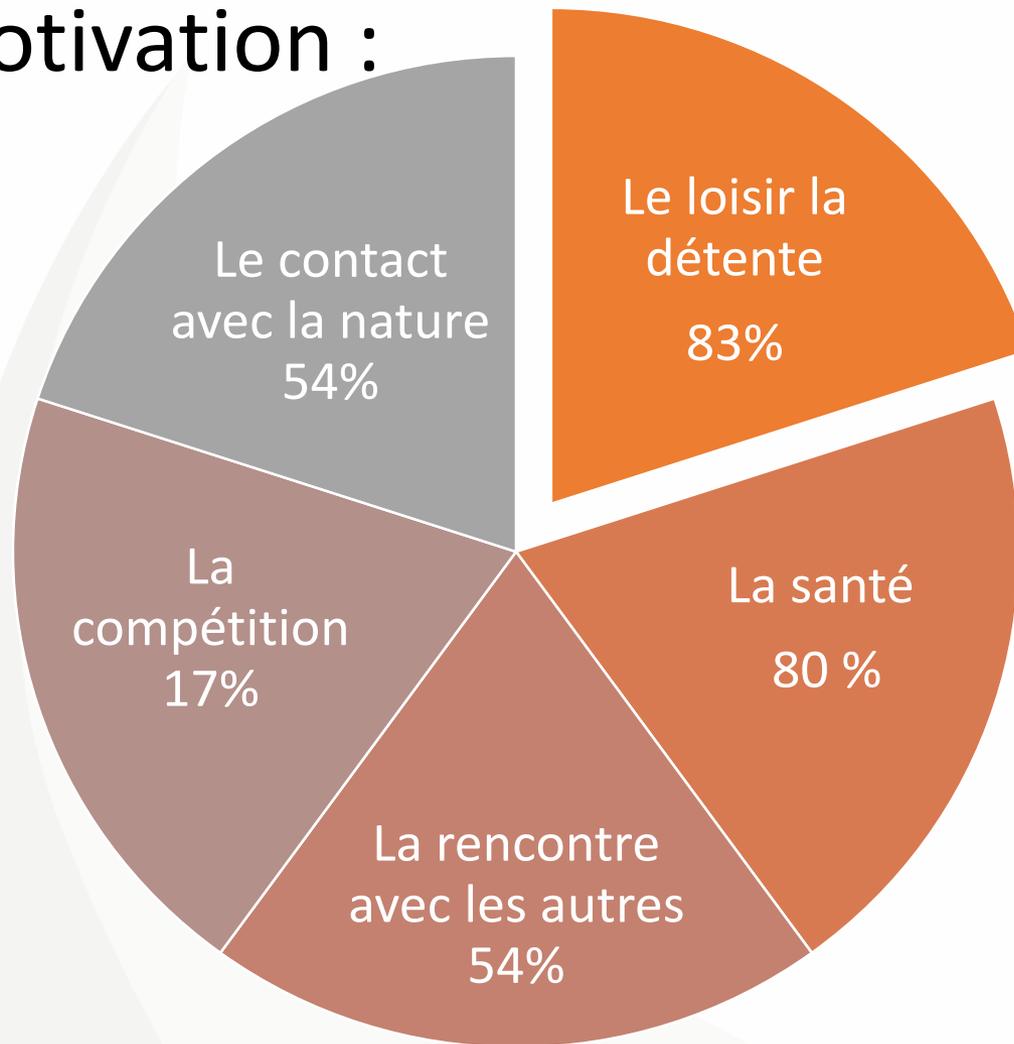
**LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL**

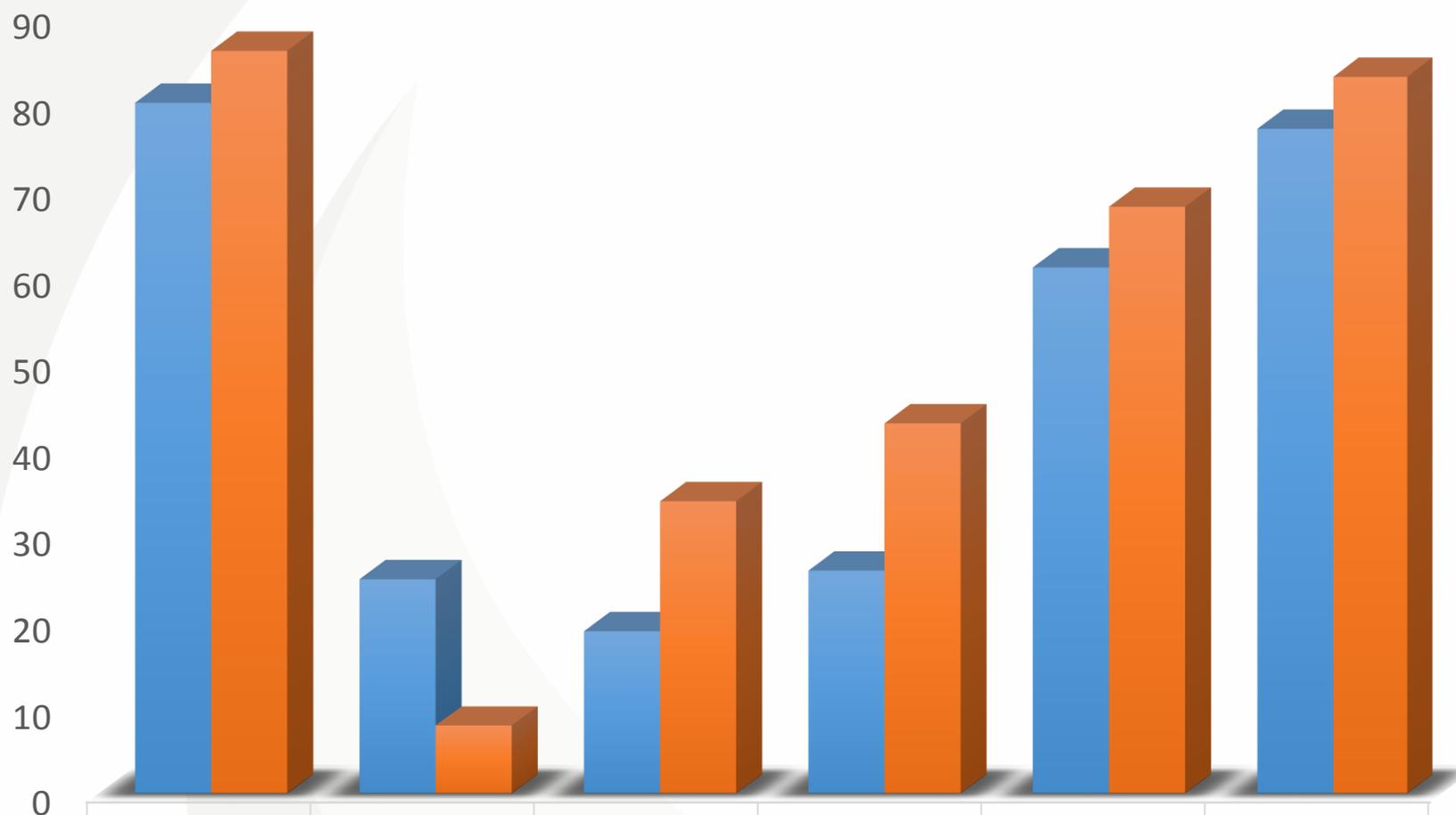


Quelques chiffres DRJSCS 2016

http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/sites/ile-de-france.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/schema_tdaps_idf.pdf

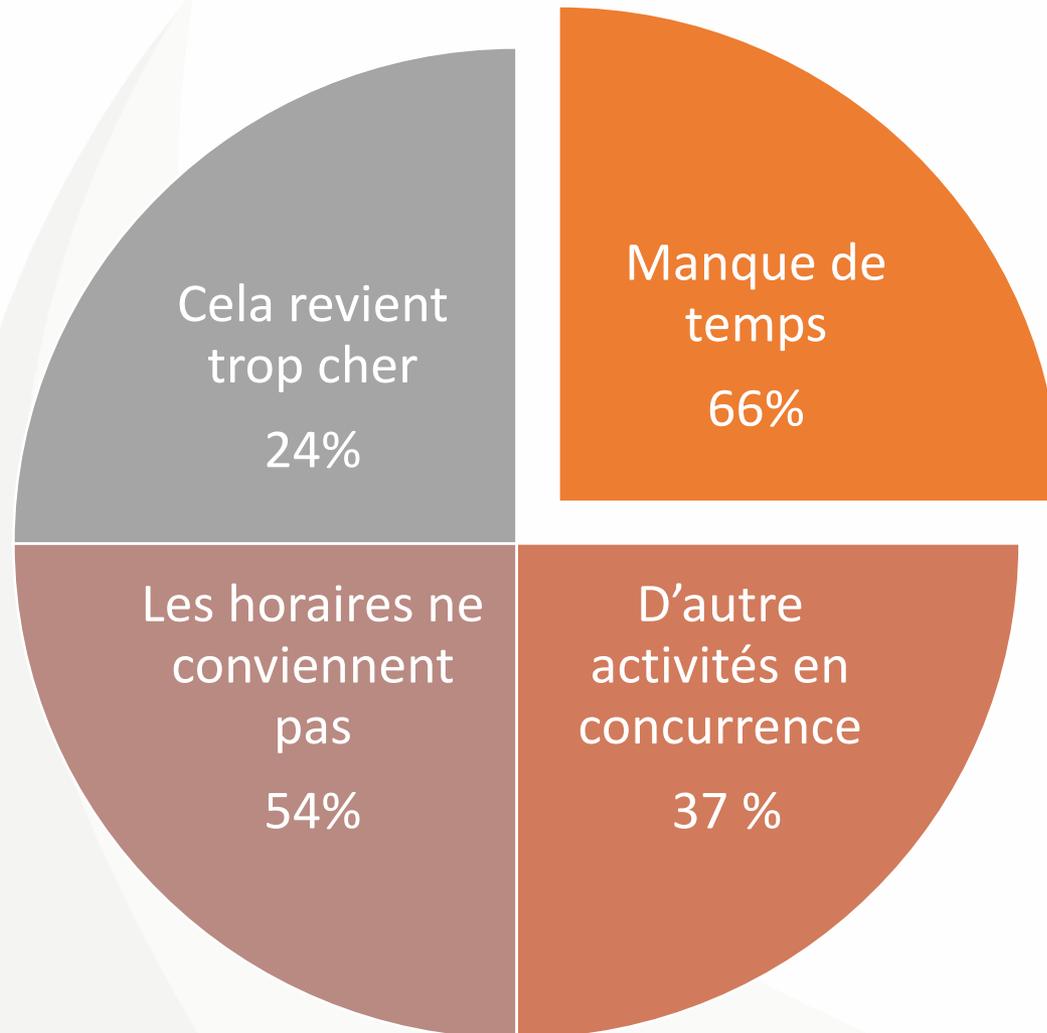
Les usagers qui pratique un sport ont pour motivation :





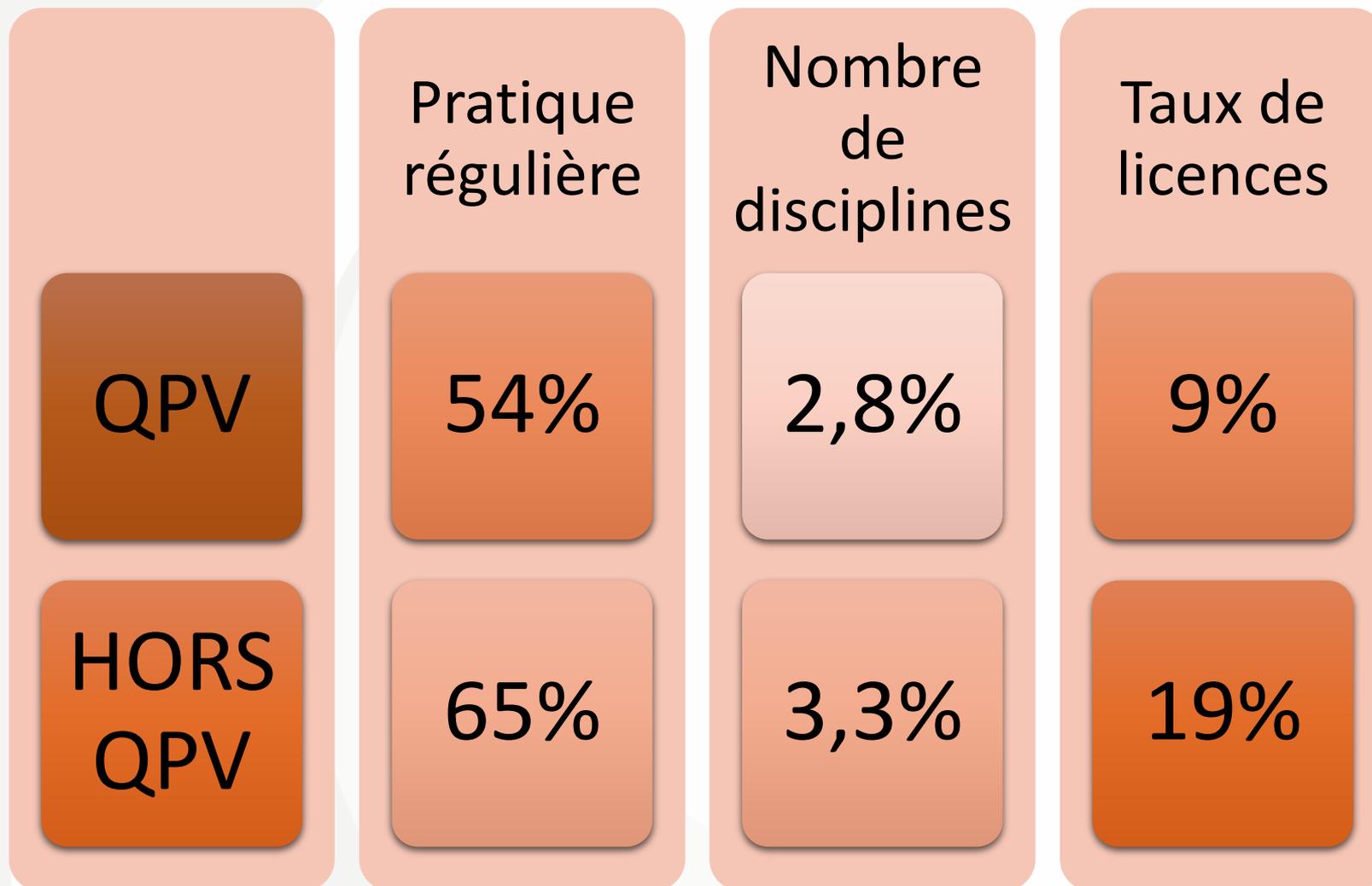
	loisir	compétition	sensation forte	se surpasser	sortir de chez soi	santé
■ homme	80	25	19	26	61	77
■ femme	86	8	34	43	68	83

Les usagers qui ne pratiquent pas du sport ont pour raison:



84 % des enfants qui font du sport régulièrement sont accompagnés sur le lieu de leur pratique par l'un de leur parent .

41 % des parents qui accompagnent leur enfant seraient intéressés par une offre simultanée (43% des mères)



Quels sont les objectifs poursuivis à travers ce projet ?

Réalisation d'un projet partagé avec l'ensemble de ses acteurs.

Accueillir un volontaire permet de donner plus d'ampleur à vos actions, de lancer de nouveaux projets, tout en offrant un **meilleur service à vos publics cibles**. La présence de jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences, leur enthousiasme, est l'occasion de réfléchir à vos actions, votre organisation, mais aussi un bon moyen de redynamiser votre réseau de bénévoles et de faire connaître vos actions et vos valeurs au-delà de vos cercles habituels. S'interroger sur sa capacité à accueillir des volontaires, le tutorat



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**



Quels sont les missions possibles?

	Mission principal
Solidarité	AGIR POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES PAR LA PRATIQUE DU HANDBALL
Santé	FAVORISER L'ACCES AA LA PRATIQUE DU HANDBALL POUR LES PARENTS ET LES ACTIFS
Santé	AGIR POUR FAVORISER L'INTEGRATION DES FACTEURS SANTE ET BIEN ETRE DANS LA PRATIQUE HANDBALL
Education pour tous	AGIR POUR LA REUSSITE SCOLAIRE PAR LE HANDBALL
Education pour tous	FACILITER L'ACCES A LA PRATIQUE DU HANDBALL ET PROPOSER DES SERVICES AU PUBLIC ADOLESCENT
Education pour tous	ASSURER UNE CONTINUITE EDUCATIVE PAR LE HANDBALL GRACE AUX EVENEMENTS INTERNATIONAUX
Education pour tous	FAVORISER L'ACCES A LA PRATIQUE HANDBALL POUR DES JEUNES FILLES ET DES FEMMES

Quels sont les missions possibles?

	Mission principal
Sport	AGIR POUR FAVORISER LA RELATION PARENTS-ENFANTS PAR DES ACTIVITES SPORTIVES ET PARA SPORTIVES
Sport	AGIR POUR DEVELOPPER LES VALEURS DE SOLIDARITE DE PARTAGE ET DE MUTUALISATION INFRA ET INTER CLUBS
Sport	PERMETTRE L'ACCES A L'ACTIVITE HANDBALL A DES ZONES ET PUBLICS ELOIGNES
Environnement	AGIR POUR SENSIBILISER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE
Mémoire et citoyenneté	AGIR POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DE RESPONSABILITE

Quels sont les missions possibles?

Mission secondaire	Rappel du cadre	Critères pour observer le respect du cadre
soutien à l'animation sportive	le volontaire n'est pas en situation d'autonomie ou de responsabilité vis-à-vis des mineurs	<p>→ même lieu de pratique : un bénévole ou un professionnel référent de l'activité est présent sur le site : il est dans le champ visuel</p> <p>→ le volontaire est en charge d'une partie du groupe en plus du professionnel ou du bénévole, et non du groupe en entier</p> <p>→ co-préparation de l'activité : le volontaire est accompagné par son tuteur ou par le référent pour la préparation de la séance.</p>
	le volontaire apporte son concours à des activités d'initiation et de découverte (et non d'entraînement) au maximum 50% du temps de service civique	<p>→ l'emploi du temps hebdomadaire du volontaire précisant les activités, le référent et le nombre d'heures chaque jour est joint à l'agrément</p>

Les étapes à suivre

1- Réflexion sur la mission du jeune puis remplir la Fiche Mission Fédérale

2- Envoi de la Fiche Mission

- Votre référente vous la valide ou échange avec vous dans un 1er temps pour modification ou amélioration avant de la valider

Cas 1 : vous avez le jeune, vous complétez toutes les parties et envoyez tous les documents scannés avec la fiche mission (dont le planning validé avec lui)

Cas 2 : vous n'avez pas encore le jeune : une annonce paraîtra sur le site des Services civiques.

<http://www.service-civique.gouv.fr/missions/>

Accueil du jeune dans votre structure

- échanges sur ses missions avec son tuteur,
- ses objectifs,
- son planning,
- ses 2 formations obligatoires :
 - 1- Formation civique et citoyenne: 1 journée + 1 demi-journée de thématique au choix.
 - 2- Formation 1er secours : PSC1. Vous devez prendre rendez-vous pour le jeune avec les pompiers ou la croix rouge.



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**



- A 1 mois du début de la mission : faire un entretien avec le jeune pour remplir la fiche de suivi
- A 4 mois du début de la mission : faire un entretien avec le jeune
- En fin de mission : faire un bilan nominatif



le **service civique**, un outil
au service des **clubs** pour des actions
sociales et **citoyennes**





**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL**

